# Communiqué



CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'INVITATION AU RACHAT CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR

Worldline annonce les résultats du rachat de ses OCEANEs en circulation à échéance juillet 2025 et juillet 2026 dans le cadre d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé

Paris La Défense, 25 novembre 2024 – Worldline [Euronext : WLN], un leader mondial des services de paiement, annonce les résultats du rachat d'une partie de ses obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes à échéance juillet 2025 et juillet 2026 (le « Rachat »).

Worldline a collecté, par l'intermédiaire d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé effectuée ce jour, des indications d'intérêt des porteurs de ses obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes en circulation et venant à échéance le 30 juillet 2025 (FR0013526803) (les « OCEANES 2025 ») et le 30 juillet 2026 (FR0013439304) (les « OCEANES 2026 »).

A la clôture de la procédure de construction d'un livre d'ordres inversé conduite par des institutions financières, Worldline a décidé d'accepter le rachat de 1.716.738 OCEANES 2025 et de 519.481 OCEANES 2026 pour un montant total en principal de 258.657.625,92 euros représentant environ 34,2% du nombre total des OCEANES 2025 et 6,7% du nombre total des OCEANES 2026 initialement émises.

Le prix unitaire de rachat final dans le cadre de cette procédure a été fixé à 116,50 euros pour les OCEANES 2025 et à 96,25 euros pour les OCEANES 2026, représentant un montant total d'environ 250 millions d'euros.

Le règlement-livraison du Rachat devrait avoir lieu le 29 novembre 2024 et reste conditionné au règlement-livraison de l'émission des nouvelles obligations à échéance 2029 d'un montant de 500 millions d'euros émises dans le cadre du programme EMTN de Worldline et qui devrait avoir lieu le 27 novembre 2024.

Les OCEANEs 2025 et les OCEANEs 2026 acquises par Worldline dans le cadre du Rachat seront annulées dans les conditions prévues par leurs modalités respectives.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières.

# **PROCHAINS EVENEMENTS**

• 26 février 2025 Résultats 2024

# **RELATIONS INVESTISSEURS**

**Laurent Marie** 

E <u>laurent.marie@worldline.com</u>

**Peter Farren** 

E peter.farren@worldline.com

**Guillaume Delaunay** 

E guillaume.delaunay@worldline.com

# COMMUNICATION

**Sandrine van der Ghinst** 

E sandrine.vanderghinst@worldline.com

**Hélène Carlander** 

E helene.carlander@worldline.com

## A PROPOS DE WORLDLINE

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2023. worldline.com

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.

### **SUIVEZ-NOUS**



### **AVERTISSEMENTS**

Ce communiqué de presse ne peut être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. La diffusion de ce communiqué de presse peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de tout document ou autre information auxquels il est fait référence dans le présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question. Aucune communication ni aucune information relative au Rachat ou à la nouvelle émission d'obligations ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises.

Aucune communication ni aucune information relative au Rachat ou à la nouvelle émission d'obligations ne peut être distribuée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à la nouvelle émission d'obligations dans ou en provenance d'une juridiction dans laquelle ou en provenance de laquelle, ou visant ou provenant de toute personne à qui ou de la part de laquelle il serait illégal de procéder à un tel rachat ou à une telle offre en vertu des dispositions légales applicables en matière de valeurs mobilières.

La nouvelle émission d'obligations mentionnée dans ce communiqué n'a pas été et ne sera pas enregistrée au titre du *U.S. Securities Act* de 1933, tel qu'amendé (le « *Securities Act* »), et les obligations ne pourront être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou pour le compte ou au bénéfice des ressortissants américains (« *U.S. Persons* »), excepté à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act.